

Éducation/formation – 650

Confessionnalité dans les écoles – 651

Professeur de catéchèse : spécialisation (1975)

D'exiger des professeurs de catéchèse, au niveau secondaire, une spécialisation équivalente à celle qui est demandé pour les autres matières.

Écoles confessionnelle (1978)

De maintenir intact le système québécois d'écoles confessionnelles tout en respectant la liberté des parents dont les préoccupations religieuses sont différentes.

Confessionnalité dans les écoles (1981)

- Que soit maintenu le système québécois d'écoles confessionnelles.
- Que soit améliorée la qualité de l'enseignement religieux en l'inscrivant à l'intérieur d'un projet éducatif.
- Que l'on continu de permettre aux parents qui le désirent de demander l'exemption de l'enseignement religieux et qu'on oblige les commissions scolaires à organiser des cours de formation de morale pour les enfants exemptés.
- Que soit maintenu obligatoirement l'enseignement religieux et moral aux niveaux primaire et secondaire.
- Qu'on exige des professeurs de catéchèse et de morale une formation spéciale équivalente à celle qui est demandée pour les autres matières.
- Qu'on exige que l'enseignement religieux soit confié dans nos écoles à des professeurs croyants et engagés.
- Que soit assuré le soutien des professeurs par une animation et une coordination pédagogique en lien avec les autorités religieuses.
- Que soit ouvert un poste d'agent de pastorale dans tous les CEGEPS.
- Que soit favorisées, dans les polyvalentes et les CEGEPS, les rencontres d'étudiants avec animateur de pastorale, permettant ainsi aux jeunes qui le désirent de vivre leur foi et d'approfondir les valeurs chrétiennes.

Éducation/formation – 650

- Que l'on favorise la continuité entre la famille, l'école et l'église et que l'on cherche des moyens plus adaptés aux réalités actuelles pour rejoindre les jeunes et leur transmettre l'éducation chrétienne.

Statut confessionnel catholique aux écoles publiques (1982)

Que le ministère de l'Éducation accorde le statut confessionnel catholique aux écoles publiques quand la majorité des parents en font la demande.

Maintien de l'enseignement moral (1982)

Que le ministère de l'Éducation maintienne l'enseignement moral dans ses écoles pour les élèves exemptés de l'enseignement religieux et ce, à la demande des parents.

Restructuration scolaire (1983)

Que le statut confessionnel soit reconnu à l'école tout en prévoyant un mécanisme de révision pour ce statut lorsqu'au moins le tiers des parents ayant des enfants à l'école le demandent. Toutefois, une telle consultation ne pourrait être renouvelée avant l'expiration d'un délai de 5 ans.

Restructuration scolaire (1983)

Que le service d'animation pastorale soit maintenu dans les écoles.

École confessionnelle (1995)

Nous proposons au Premier Ministre du Québec et au ministre de l'Éducation :

- De maintenir pour les élèves le choix entre l'enseignement religieux, confessionnel et l'enseignement moral dans toutes les écoles publiques, tel que prévu par la Loi de l'Instruction publique (article 5-225 et 241)
- De maintenir pour les élèves catholiques ou protestants un service d'animation pastorale, tel que prévu dans la Loi de l'Instruction publique (article 6 et 226).

Enseignement religieux (1995)

Nous demandons que l'enseignement religieux soit maintenu dans toutes les commissions scolaires à statut catholique au Québec.

Enseignement religieux catholique et moral (1995)

Que l'Afeas intervienne pour que soit préservé l'enseignement religieux catholique et moral dans chacune des écoles, selon le choix des parents.

Éducation/formation – 650

Cours/programmes – 652

- **Niveau primaire**

Enseignement à l'élémentaire : programme (1977)

Qu'on institue l'homogénéité des méthodes d'enseignement au niveau élémentaire.

Enseignement des mathématiques à l'élémentaire (1977)

Que le ministère précise son programme-cadre d'apprentissage des mathématiques à l'élémentaire et qu'il vérifie l'application.

Prévention contre les enlèvements d'enfants (1989)

Nous demandons au ministre de l'Éducation qu'il instaure, dans chaque école primaire, une période de classe par trimestre qui soit consacrée à la prévention et à l'éducation des enfants au sujet des enlèvements.

Apprentissage du clavier de l'ordinateur (1998)

Nous demandons à la ministre de l'Éducation et aux Commissions scolaires d'incorporer au programme des cours des écoles primaires et secondaires le volet obligatoire de l'apprentissage du clavier de l'ordinateur.

L'importance de l'activité physique dès le primaire (2002)

Nous demandons au ministre de l'Éducation d'augmenter les heures de cours d'éducation physique dès le primaire.

Semaine de la non-violence dans les écoles du Québec (2004)

Nous demandons au ministre de l'Éducation du Québec que la première semaine de décembre soit décrétée « Semaine de promotion pour la non-violence et la paix » pour toutes les écoles primaires et secondaires

Programme d'éducation à l'économie (2005)

Nous demandons au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'instaurer un programme d'éducation à l'économie au primaire et d'intégrer un programme analogue au niveau secondaire d'ici septembre 2006.

Éducation/formation – 650

- **Niveau secondaire**

Options au niveau secondaire : culture générale (1975)

Que les options au secondaire soient dispensées dans un but de culture générale; cette culture amènerait un choix plus grand dans les options au niveau collégial.

Préparation au rôle de parent (1975)

De préparer les jeunes gens dès le niveau secondaire à leur futur rôle de parent en les faisant participer au travail des garderies, parallèlement à un enseignement théorique sur les besoins et le développement de l'enfant.

Cours initiation à la vie économique au secondaire (1977)

Que dans le cours « Initiation à la vie économique » soient insérées des informations juridiques concernant les régimes matrimoniaux, les contrats de mariage, les testaments, les contrats de vente, les assurances et les formes légales d'entreprises, et que ce cours devienne obligatoire en secondaire IV et V.

Cours d'éducation à la vie de couple (1978)

- Que l'éducation à la vie de couple soit faite dans les écoles aux étudiants à partir du secondaire IV,
- Que le programme d'éducation à la vie de couple soit préparé par le ministère de l'éducation avec la participation des parents.
- Que le programme d'éducation à la vie de couple soit donné par des personnes spécialisées dans les écoles secondaires.

Cours « Éducation aux choix de carrière » (1989)

Nous demandons au ministre de l'Éducation que le cours « éducation au choix de carrière » soit obligatoire à la grille horaire des niveaux secondaires 1 et 2, dans les écoles du Québec et soit dispensé par des personnes compétentes.

Économie familiale au secondaire (1991)

Nous demandons au ministre de l'Éducation de ne pas mettre en application son projet d'enlever l'économie familiale des programmes obligatoires au secondaire.

Apprentissage du clavier de l'ordinateur (1998)

Nous demandons à la ministre de l'Éducation et aux Commissions scolaires d'incorporer au programme des cours des écoles primaires et secondaires le volet obligatoire de l'apprentissage du clavier de l'ordinateur.

Éducation/formation – 650

Semaine de la non-violence dans les écoles du Québec (2004)

Nous demandons au ministre de l'Éducation du Québec que la première semaine de décembre soit décrétée « Semaine de promotion pour la non-violence et la paix » pour toutes les écoles primaires et secondaires

Programme d'éducation à l'économie (2005)

Nous demandons au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'instaurer un programme d'éducation à l'économie au primaire et d'intégrer un programme analogue au niveau secondaire d'ici septembre 2006.

- ***Niveau primaire, secondaire, collégial***

Orthopédagogie (1975)

Nous demandons aux directeurs des Commissions scolaires locales et régionales, de concert avec les comités de parents, de diffuser de l'information sur cette forme de spécialité qu'est l'orthopédagogie au personnel enseignant, au public, au moyen de la presse écrite et parlée et par tout autre moyen à sa disposition et ce, dans l'intérêt de ces enfants et de la société.

Enseignement de l'Histoire nationale et de la géographie (1977)

Que l'enseignement de l'Histoire nationale et de la géographie soit obligatoire au niveau élémentaire et secondaire et qu'il soit conçu dans une approche moderne.

Immigrants : cours de langues et d'initiation à la vie québécoise (1979)

Que le gouvernement du Québec demande au gouvernement fédéral que des cours de langue soient offerts à tous les immigrants allophones, quel que soit leur statut, qu'ils soient ou non sur le marché du travail, qu'ils aient ou non l'intention d'occuper un emploi, et que des cours d'initiation à la vie québécoise (droits et devoirs légaux des immigrants, régimes matrimoniaux, lois du travail, services, etc.) soient intégrés à ces cours de langue.

Respect des objectifs de l'enseignement de la philosophie (1980)

Que des mesures disciplinaires et des sanctions administratives soient prises à l'égard de ceux qui ne respectent pas les objectifs de l'enseignement de la philosophie.

Interdiction de l'action politique partisane dans les cours (1980)

Que le ministère de l'Éducation interdise aux enseignants toute action politique partisane et révolutionnaire à l'intérieur des cours.

Éducation/formation – 650

Changement de mentalité (adoption 1999 - reformuler en 2004)

Que le ministère de l'Éducation et les conseils d'établissement s'assurent que soient véhiculées des notions de partage des tâches domestiques et des responsabilités familiales dans les programmes existants et les activités scolaires qui s'y prêtent, en vue de favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Cyber intimidation : programme de formation (2013)

Nous demandons d'intégrer un programme de formation obligatoire sur les problèmes de cyber intimidation dans les écoles primaires et secondaires.

Cours d'empathie, de respect et de bienséance (6 à 16 ans) (2023)

Nous demandons qu'un cours obligatoire d'empathie, de respect et de bienséance soit instauré, à raison d'une heure par semaine, pour les jeunes âgés de 6 à 16 ans.

- ***Formation professionnelle***

Formation professionnelle : accès aux femmes (1974)

Que les responsables des centres de main-d'œuvre acceptent sans distinction d'âge ou de profession la femme aux cours de recyclage ou de formation professionnelle.

Formation professionnelle : pour femmes d'exploitants agricoles (1974)

Que les femmes d'exploitants agricoles soient éligibles au cours « formation professionnelle » du centre de main-d'œuvre, avec les mêmes prérogatives que les hommes.

Professionnels de la santé (1974)

Qu'une directive soit émise pour que les normes d'accessibilité aux facultés concernées soient élargies et que les normes de sélection des candidats étudiants soient révisées afin de former un plus grand nombre de professionnels de la santé compétents.

Maladies industrielles : cours spécialisées (1975)

Que l'on dispense un cours spécialisé sur les maladies industrielles et au niveau CEGEP (techniques infirmières) et au niveau universitaire (faculté de médecine).

Périnatalité : formation de sages-femmes (1976)

Nous demandons au ministère de l'Éducation qu'il y ait des options de spécialisation en obstétrique et sage-femme au niveau collégial (CEGEP, après le cours régulier de techniques infirmières).

Standards dans les programmes de formation de sages-femmes (1988)

Éducation/formation – 650

Que le Québec adopte des standards en matière de programmes d'études qui correspondent aux exigences internationales et que ces dits programmes préparent des praticiennes aptes à travailler avec les familles.

Éducation/formation – 650

Stratégie globale sur la formation professionnelle (1993)

Que la stratégie globale du gouvernement portant sur la formation professionnelle et sur la main-d'œuvre tienne compte de la réalité des femmes et s'insère dans une stratégie globale du travail selon la région.

Guichet unique régional pour la formation professionnelle (1993)

Que pour la formation professionnelle, les gouvernements provincial et fédéral donnent accès à un « guichet unique régional » pour l'obtention de renseignements, de consultations et l'élaboration d'un plan de formation professionnelle.

Reconnaissance des nouvelles maladies (1998)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec et aux autres instances concernées de s'assurer que les malades reçoivent les soins médicaux appropriés et que les connaissances sur ces maladies soient transmises aux étudiantes et étudiants en médecine et aux médecins praticiens par le biais de programmes de formation continue et qu'on cesse de psychiatriser ou psycho somatiser les personnes atteintes.

Formation des préposées/préposés (2018)

Nous demandons au gouvernement d'exiger un nombre d'heures et un cursus de formation des préposées/préposés, tant au secteur public que privé, afin d'optimiser l'approche humaine et la qualité des soins prodigués à chaque individu.

- ***Violence***

Cours d'autodéfense dans les écoles (1982)

Que le ministère de l'Éducation intègre obligatoirement des cours d'autodéfense au programme d'éducation physique pour les filles dans les écoles secondaires.

Semaine antiviolence (1988)

Nous demandons au ministre de l'Éducation et aux commissions scolaires d'inscrire dans la planification générale annuelle une semaine antiviolence. Le ministère de l'Éducation fournira les documents de travail nécessaires pour cette action préventive.

Éducation/formation – 650

Violence en milieu scolaire (1994)

Nous demandons à la Fédération des commissions scolaires du Québec :

Interventions en milieu scolaire :

- D'implanter une méthode pédagogique générale sur la non-violence;
- De favoriser l'embauche et d'inciter les psychos éducateurs à travailler davantage dans le milieu scolaire et familial;
- Que tous les intervenants internes (tout le personnel de l'école : enseignants, directeur, conseiller pédagogique, éducateurs, etc.) et externe (parents, policiers, médecins, psychologues, etc.) travaillent en concertation de manière à pouvoir non seulement mieux suivre les enfants, mais aussi contribuer à améliorer le climat de l'école.

Intervention auprès des parents :

- De valoriser le rôle des parents et leur apporter le soutien nécessaire à l'éducation;
- De mieux cibler les actions préventives et mettre en œuvre les moyens qui viseraient à favoriser l'estime de soi et le sentiment de compétence, ainsi qu'à développer une plus grande sensibilité aux besoins de l'enfant.

Violence faite aux femmes : formation prêtres et agents(es) de pastorale (1994)

Nous demandons à l'Assemblée des évêques du Québec d'inscrire à l'intérieur de la formation des étudiants à la prêtrise et des agents et agentes de pastorale, un cours sur la connaissance de la problématique de la condition féminine, de rapports égalitaires homme femme et sur la prévention de la violence.

Violence faite aux femmes : formation des juges et des avocats (1994)

Nous demandons au Conseil de la magistrature et au Barreau l'obligation pour leurs membres de suivre une formation sur la condition féminine et sur la violence familiale.

Rapports égalitaires – violence faite aux femmes (1994)

Nous demandons qu'on instaure dans toutes les écoles du Québec un volet obligatoire de promotion des rapports égalitaires entre les sexes, ainsi que de prévention de la violence et ce, dès le primaire.

Violence faite aux femmes : formation enseignants(es) (1994)

Nous demandons au ministre de l'Éducation de modifier la formation universitaire des enseignants et enseignantes et la formation collégiale des futurs(es) éducateurs et éducatrices en garderie, en instaurant un cours de trente (30) heures pour les rendre aptes à éduquer les enfants sur les questions des rapports hommes femmes et sur le phénomène de la violence.

Éducation/formation – 650

Cours d'autodéfense (1994)

Nous demandons que les commissions scolaires et le ministre de l'Éducation intègrent des cours d'autodéfense dans la formation des filles au primaire et au secondaire.

Violence familiale : formation des médecins (1995)

Nous demandons :

- Que les médecins reçoivent une formation d'appoint sur le phénomène de la violence et principalement sur l'accueil, le dépistage et la référence des personnes violentées.
- Que les médecins, dans le cadre de leur formation académique, reçoivent une formation sur le processus de la violence conjugale familiale et sur l'intervention qui s'y rattache.

Pornographie : campagne de sensibilisation publique en milieu scolaire (2005)

Nous demandons au ministre de l'Éducation du Québec de réaliser une campagne annuelle de sensibilisation auprès de tous les élèves, les jeunes et les adultes visant le respect de soi et des autres pour contrer les impacts de la pornographie et de la sexualisation précoce des pré-adolescentes et des pré-adolescents.

- Que l'on favorise la continuité entre la famille, l'école et l'église et que l'on cherche des moyens plus adaptés aux réalités actuelles pour rejoindre les jeunes et leur transmettre l'éducation chrétienne.

Statut confessionnel catholique aux écoles publiques (1982)

Que le ministère de l'Éducation accorde le statut confessionnel catholique aux écoles publiques quand la majorité des parents en font la demande.

Maintien de l'enseignement moral (1982)

Que le ministère de l'Éducation maintienne l'enseignement moral dans ses écoles pour les élèves exemptés de l'enseignement religieux et ce, à la demande des parents.

Restructuration scolaire (1983)

Que le statut confessionnel soit reconnu à l'école tout en prévoyant un mécanisme de révision pour ce statut lorsqu'au moins le tiers des parents ayant des enfants à l'école le demandent. Toutefois, une telle consultation ne pourrait être renouvelée avant l'expiration d'un délai de 5 ans.

Restructuration scolaire (1983)

Que le service d'animation pastorale soit maintenu dans les écoles.

Éducation/formation – 650

École confessionnelle (1995)

Nous proposons au Premier Ministre du Québec et au ministre de l'Éducation :

- De maintenir pour les élèves le choix entre l'enseignement religieux, confessionnel et l'enseignement moral dans toutes les écoles publiques, tel que prévu par la Loi de l'Instruction publique (article 5-225 et 241)
- De maintenir pour les élèves catholiques ou protestants un service d'animation pastorale, tel que prévu dans la Loi de l'Instruction publique (article 6 et 226).

Enseignement religieux (1995)

Nous demandons que l'enseignement religieux soit maintenu dans toutes les commissions scolaires à statut catholique au Québec.

Enseignement religieux catholique et moral (1995)

Que l'Afeas intervienne pour que soit préservé l'enseignement religieux catholique et moral dans chacune des écoles, selon le choix des parents.

Éducation/formation – 650

Éducation sexuelle – 653

Éducation sexuelle : cours (initiation à la vie) (1974)

Qu'un cours d'initiation à la vie soit instauré dans toute la province pour les enfants à l'élémentaire comme pré requis au cours d'éducation sexuelle du secondaire.

Éducation sexuelle : cours aux parents (1974)

Que les parents soient invités à suivre ce cours afin qu'ils soient informés sur ce que leurs enfants apprennent.

Éducation sexuelle : professeurs spécialisés (1974)

Que ces cours d'éducation sexuelle soient donnés par des professeurs spécialités en éducation sexuelle.

Éducation sexuelle : professeur du même sexe que les élèves (1974)

Que des cours d'éducation sexuelle soient dispensés aux élèves du secondaire par des professeurs du même sexe.

Éducation sexuelle : documentation (1974)

Qu'une documentation adéquate soit fournie aux parents et à tous les professeurs.

Éducation sexuelle dans les écoles (1981)

- Que l'on demande au ministère de l'Éducation d'instaurer au plus tôt un programme d'éducation sexuelle qui s'étende de la maternelle au CEGEP.
- Que ce cours soit adapté au développement physique et psychologique des étudiants.
- Que dans la préparation et la diffusion de ces cours, on tienne compte des valeurs chrétiennes et morales du milieu.
- Que les parents soient informés du contenu de ces cours et du guide pédagogique et qu'on les consulte avant l'approbation finale.
- Que les parents soient invités à des rencontres d'information et qu'un manuel à leur usage soit publié et distribué afin qu'ils puissent poursuivre avec leurs enfants le dialogue sur le sujet.
- Que le personnel enseignant ou autres personnes-ressources du milieu reçoivent une préparation adéquate pour dispenser ces cours.

Éducation/formation – 650

Restructuration scolaire (éducation sexuelle) (1983)

Qu'au niveau primaire, la responsabilité de l'éducation sexuelle soit confiée au professeur régulier à qui on aura procuré une formation nécessaire à cette fin.

Restructuration scolaire (éducation sexuelle) (1983)

Que devant l'éventualité, pour un professeur régulier, de ne pouvoir assumer la responsabilité de l'éducation sexuelle et ce, pour une raison personnelle, un système de rotation soit instauré à l'intérieur d'une même école et d'un même niveau pour cet enseignement comme cela existe déjà pour d'autres matières au programme.

Restructuration scolaire (éducation sexuelle) (1983)

Qu'au niveau secondaire, l'éducation sexuelle soit normalement assurée par l'éducateur chargé des cours sur la formation humaine et sociale si possible, ou par un professeur d'une autre discipline, y compris l'enseignement religieux. Il faudrait préférer un éducateur connu à un sexologue. Que l'école ait la possibilité de confier cette éducation à un éducateur compétent.

Santé/ éducation sexuelle des jeunes (MTS) (1989)

Nous demandons que l'enseignement sur les MTS soit plus complet et dispensé par des personnes qui ont reçu une formation adéquate.

Santé/ éducation sexuelle des jeunes (MTS) (1989)

Que les commissions scolaires, les comités d'écoles et les directeurs d'écoles fassent appel au comité de planning sur la sexualité dans les CLSC.

Réintroduction des cours d'éducation sexuelle (2017)

Nous demandons que les cours d'éducation sexuelle, supervisés par des sexologues, soient réintégrés et que le respect de la notion de consentement et de non-consentement soit expliquée, que les victimes soient encouragées à dénoncer leurs agresseurs, et ce, à tous les niveaux de la formation académique : primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Programme approprié sur le respect de soi et d'autrui (2017)

Nous demandons de mettre en place, auprès des jeunes du primaire et du secondaire, un programme approprié de formation et de sensibilisation à la sexualité valorisant le respect de soi et d'autrui (égalité entre les sexes, dignité de la personne humaine) afin qu'ils grandissent dans un environnement plus sain et harmonieux.

Éducation/formation – 650

Difficultés d'apprentissage – 654

Options au niveau secondaire : classe de maturation (1975)

En accord avec le rapport Parent 2, la structuration d'une classe de maturation.

Option au niveau du secondaire : critères de base pour une classe de maturation (1975)

Que les critères de base de cette classe de maturation soient sérieusement établis et que l'environnement physique ne soit pas dévalorisant.

Enseignement aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage : programme et matériel (1975)

Que le programme-cadre et le matériel didactique soient mieux adaptés aux besoins de ces élèves.

Enseignement aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage : dépistage (1975)

Qu'on accorde plus d'attention au dépistage des élèves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation et qu'on les dirige vers des classes d'appoint.

Enseignement aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage : enseignement (1975)

Que les enseignants qui ont à prendre charge de ces groupes d'élèves reçoivent une préparation spéciale.

Centres d'accueil et de détention des mineurs : formation de ceux qui s'occupent de la délinquance (1977)

Qu'on favorise la formation maximum de tous ceux qui ont à s'occuper de délinquance et qu'on leur fournisse des conditions qui leur permettent de donner à l'enfant un ou des traitements qui le conduiront vers une meilleure réhabilitation.

Information pertinente des parents et des professeurs versus les enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (1980)

Que les parents et les professeurs reçoivent toute l'information pertinente qui favorisera la compréhension de cette intégration (enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage).

Restructuration scolaire (1983)

Qu'on favorise une meilleure intégration des élèves en difficultés d'apprentissage en donnant les ressources nécessaires aux professeurs réguliers (ex : professeurs spécialisés, travailleurs sociaux, etc.

Éducation/formation – 650

Programmes d'étude spéciaux – (2008)

Nous demandons à la ministre de l'Éducation des Loisirs et du Sport, de prévoir, dès le secondaire I pour les jeunes qui ont des problèmes d'apprentissage et qui sont incapables de faire tout leur secondaire, des programmes d'étude spéciaux, ainsi que des budgets supplémentaires nécessaires, de reconnaître ces formations, et d'obliger les commissions scolaires à les implanter.

Éducation/formation – 650

Éducation des adultes – 655

Éducation aux adultes : formation de centres régionaux d'information et d'orientation (1974)

La formation de centres régionaux d'information et d'orientation pour adultes, regroupant les cours aux niveaux élémentaire, secondaire, collégial et d'éducation populaire avec un représentant de chaque organisme existant.

Éducation des adultes : accessibilité des centres régionaux d'information et d'orientation (1974)

Que des centres soient facilement accessibles par tous les adultes qui veulent de l'information au sujet des cours de leur choix.

Éducation aux adultes : conseillers en orientation (1974)

Que des conseillers en orientation dispensent leurs services aux participants de cours d'éducation des adultes qui en feraient la demande.

Éducation des adultes : formation des bénévoles (1975)

Que les budgets des services de l'Éducation des adultes soient orientés vers des besoins concrets de notre milieu tels : cours de gérontologie, de psychologie des handicapés, de psychologie familiale, d'animation, de relation d'aide, de planification des naissances de catéchèse des adultes, ceci pour la formation de personnes bénévoles qui soient mieux préparées à rendre des services vraiment efficaces.

Éducation des adultes : cours de formation sociale (1975)

De rétablir le cours de formation sociale à l'Éducation aux adultes.

Formation pour les femmes (1979)

Que le ministère de l'Éducation, afin de faciliter aux femmes qui le désirent le retour aux études ou l'acquisition d'une compétence professionnelle, incite les établissements d'enseignement :

- À créer des services d'accueil et de soutien pédagogique adaptés au besoin de cette clientèle particulière;
- À abolir les limites d'âge pour l'accès à la formation;
- À rendre tous les programmes accessibles à temps partiel comme à temps plein;
- À permettre une plus grande flexibilité des horaires;
- À reconnaître l'expérience de travail au foyer et de travail bénévole dans les domaines connexes à certains cours et programmes, en rendant ces derniers accessibles aux étudiants adultes sans exiger les prérequis académiques normalement exigés pour les étudiants réguliers;

Éducation/formation – 650

- À informer adéquatement des candidates sur les découchés du marché du travail;
- À reconnaître l'admissibilité aux prêts et bourses.

(Note : recommandation issue du rapport « Pour les Québécoises : égalité et indépendance » du CSF., 1978)

Réinsertion en emploi et aux études : reconnaissance des acquis (adoption 1992 et 1994 - reformuler en 2004)

Nous demandons aux ministres de l'Éducation, de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille de mettre en place des programmes afin de reconnaître les acquis des travailleuses et travailleurs au foyer et mettre à jour leurs connaissances, compétences et habiletés et ce, dans le cas de retour aux études comme de réinsertion sur le marché du travail rémunéré.

Réinsertion en emploi et aux études : mesures de soutien (adoption 1992 et 1994 - reformuler en 2004)

Nous demandons au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille de rendre accessible aux travailleuses et travailleurs au foyer qui veulent retourner aux études, toutes les mesures de soutien disponibles et dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

Autonomie économique des femmes monoparentales (1997)

Nous demandons à la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité de s'assurer que les politiques de formation et de soutien à l'emploi aient des mesures précises garantissant l'autonomie économique des mères seules qui assument des responsabilités plus lourdes.

Éducation/formation – 650

Services d'orientation – 656

- ***Choix de carrières***

Formation des adolescentes : autonomie financière (1985)

Dans le but d'inciter les adolescentes à assurer leur autonomie financière, même si elles prévoient élever une famille, nous demandons au ministre de l'Éducation du Québec, d'établir pour les adolescentes et adolescents du secondaire, par le biais du cours « choix de carrière », une formation de base sur l'évolution du marché de l'emploi, l'impact de développement technologique sur les emplois féminins et la réalité des femmes d'aujourd'hui.

Éducation/ cours « éducation au choix de carrière » (1989)

Nous demandons au ministère de l'éducation que le cours « éducation au choix de carrière » soit obligatoire à la grille horaire des niveaux secondaire 1 et 2, dans les écoles du Québec et soit dispensé par des personnes compétentes.

- ***Formation des intervenantes***

Stéréotypes : formation des maîtres (1978)

Nous demandons au ministère de l'Éducation et aux Universités, dans la formation de maîtres, d'exiger des attitudes et des comportements non sexistes au niveau du choix et de l'usage des manuels scolaires, de même qu'au niveau des méthodes pédagogiques utilisées.

Stéréotypes : révision des instruments d'évaluation (1978)

Que la Corporation des conseillers en orientation, le ministère de l'Éducation et la Corporation des psychologues fassent réviser les instruments de mesure d'intérêt et d'aptitudes au niveau de la construction et de l'évaluation des tests; ces instruments de mesure devront être identiques pour les deux sexes.

Formation des conseillers en orientation (1988)

Nous demandons au ministre de l'Éducation de rendre obligatoires des sessions de perfectionnement spécifiques aux conseillers en orientation et/ou professeurs de choix de carrière, afin de leur permettre d'exercer adéquatement leur rôle d'informateur auprès des étudiants, garçons ou filles et ce, à compter du premier cycle du secondaire.

Éducation/formation – 650

- **Métiers non traditionnels**

Éducation au choix de métiers non traditionnels (1985)

Nous demandons que le ministère de l'Éducation procède à une large diffusion des documents « Explorons de nouveaux espaces » dans le but d'informer les parents et de sensibiliser et d'encourager les adolescents au choix d'un métier non traditionnel.

Éducation / information sur les métiers non traditionnels (1989)

Nous demandons au ministre de l'Éducation qu'il devienne obligatoire de transmettre les informations sur les métiers non traditionnels aux élèves du niveau secondaire et ce, dès le début du 2^e cycle.

Éducation / visite d'entreprises (1989)

Nous demandons aux dirigeants des commissions scolaires du Québec qu'ils organisent des visites d'entreprises et d'industries pour les étudiants et étudiantes du secondaire 4 et 5.

- **Services d'orientation**

Information et orientation scolaire : intégration de l'informateur scolaire (1974)

D'intégrer l'informateur scolaire aux services aux étudiants et de prévoir le budget nécessaire de façon à maintenir les autres services aux étudiants déjà en place.

Éducation aux adultes : conseillers en orientation (1974)

Que des conseillers en orientation dispensent leurs services aux participants de cours d'éducation des adultes qui en feraient la demande.

Éducation/ services en orientation (1989)

Augmentation des ressources – nous demandons au ministre de l'Éducation et aux dirigeants des commissions scolaires une augmentation des ressources affectées aux services en orientation dans les écoles.

Éducation/ services en orientation (1989)

Identification des rôles et des mandats – Nous demandons au ministre de l'Éducation que les rôles et mandats propres aux intervenants des services d'orientation et des professeurs du programme « éducation au choix de carrière » soient clairement identifiés.

Éducation/formation – 650

- ***Sexisme***

Stéréotypes : sensibilisation dès le primaire (1978)

Que le programme de formation sociale et personnelle prévoit et ce, dès le niveau primaire, une sensibilisation à l'égalité des sexes; que ce programme permette à chaque individu de se développer selon ses aspirations et ses goûts personnels et non en fonction de comportements typiquement féminins ou masculins ou selon les rôles traditionnellement réservés à l'un ou l'autre sexe.

Sexisme dans les services d'orientation (1983)

Que les personnes impliquées et le matériel utilisé dans les services d'orientation respectent l'égalité des sexes.

- ***Sexisme dans les manuels scolaires***

Stéréotypes : bureau d'approbation du matériel didactique (1978)

Que le ministère de l'Éducation crée immédiatement un bureau d'approbation du matériel didactique et qu'on lui donne comme premier mandat de n'approuver dans l'avenir aucun manuel à orientation sexiste et qu'il remplace immédiatement les manuels jugés sexistes par le Conseil du statut de la femme et la Centrale des Enseignants du Québec.

Stéréotypes : campagne de sensibilisation (1978)

Que le ministère continue le travail déjà amorcé au niveau des éditeurs de manuels scolaires et qu'il organise une vaste campagne de sensibilisation au problème du renforcement des stéréotypes par l'éducation auprès de tous les spécialistes oeuvrant dans l'école (enseignants, conseillers d'orientation, psychologues, administrateurs, etc.) de même qu'auprès des étudiants eux-mêmes.

Stéréotypes : répertoire de cotation des manuels scolaires (1978)

Dans l'immédiat, de produire un répertoire de cotation sur le contenu sexiste dans les manuels scolaires en usage afin de faciliter le choix aux enseignants et aux commissions scolaires.

Éducation/formation – 650

- **Divers**

Orientation scolaire : prévisions des emplois (1978)

Que les centres de main-d'œuvre de chaque région fassent une enquête auprès des employeurs pour prévoir les emplois en demande et retransmettre aux orienteurs ces renseignements pour mieux orienter les étudiants vers des professions ou des métiers qui correspondent aux besoins réels du marché du travail.

Formation des filles (1985)

Que la formation des filles devienne un domaine prioritaire d'action pour l'Afeas.

Éducation/services en orientation (1989)

Soutien aux parents – Nous demandons au ministère de l'Éducation et aux conseillères et conseillers en orientation que les services d'orientation accentuent l'aide apportée aux parents concernant le choix de carrière de leur enfant.

Abolition de choix d'options en secondaire III (1990)

Nous demandons au ministre de l'Éducation que les élèves de secondaire III n'aient pas à faire de choix de cours définitifs qui restreignent leur orientation.

Éducation/formation – 650

Langue française – 657

Français à la télévision (1974)

De faire pression auprès de notre télévision d'État afin qu'un cours de français quotidien pour adultes soit télédiffusé pour l'amélioration de notre langue parlée.

Français à la radio et à la télévision (1974)

Que pression soit faite également pour obtenir que le bon français parlé soit appliqué dans toutes les émissions diffusées à la radio et à la télévision, postes d'État et postes privés.

Enseignement du français : uniformisation (1974)

Une uniformisation dans les cours donnés, dans les manuels et dans les méthodes de l'enseignement de français.

Enseignement du français : professeurs compétents (1974)

Qu'on exige dans nos écoles canadiennes françaises que le français soit enseigné par des professeurs spécialistes compétents.

Enseignement du français : l'anglais en première année (1974)

Que soit écartée l'idée de l'enseignement de l'anglais en première année, mais qu'il continue à être enseigné par des professeurs spécialistes à partir de la 5^{ième} année.

Enseignement du français : amélioration (1974)

Que des mesures soient prises et mises en applications dans nos écoles afin d'améliorer la langue française écrite et parlée et lui donner l'importance qui lui est due.

Enseignement du français : grammaire (1974)

La poursuite de l'enseignement de la grammaire française au niveau élémentaire et secondaire, et qu'au primaire une plus grande place soit accordée à l'orthographe et à la syntaxe.

Enseignement du français : volumes (1974)

Que les volumes nécessaires aux différents niveaux soient d'expression française, ce qui faciliterait l'assimilation des connaissances des étudiants et respecterait leur culture française.

Éducation/formation – 650

Radio Québec : français à la télévision (1975)

Que la langue reste compréhensible par tous, de tout âge, de tout niveau de scolarisation, de tout milieu socio-économique, de toute région.

Radio Québec : le français à la télévision (1975)

Que le langage employé dans les émissions de Radio Québec soit correct, fidèle à la grammaire et à la syntaxe française.

Français au Québec (Loi 22) : règlements du secteur privé (1975)

Nous voulons insister sur le fait que le secteur d'enseignement privé subventionné devrait être soumis aux mêmes règlements que le secteur public.

Français au Québec (Loi 22) : application du règlement sur l'enseignement des langues secondes (1975)

Que la Commission de surveillance devrait aussi être nantie de la responsabilité d'aviser le Ministre sur l'application du règlement sur l'enseignement des langues secondes.

Français au Québec (Loi 22) : connaissance de l'anglais (1975)

Que toutes les dispositions soient prises en personne, en équipement, en budget pour assurer une connaissance suffisante de l'anglais à la fin du secondaire.

Français au Québec (Loi 22) : qualité de l'enseignement (1975)

Que la qualité de l'enseignement du français soit une préoccupation prédominante dans l'application de la loi.

Français à la télévision (1976)

De constituer un comité ayant pouvoir de contrôle et de surveillance de la qualité du langage employé dans les émissions.

Éducation / amélioration de l'enseignement du français (1989)

Nous demandons au ministre de l'Éducation de changer, le plus tôt possible, le programme scolaire secondaire afin que soit amélioré l'enseignement du français.

Langue / protection du français (1989)

Nous demandons au gouvernement du Québec de continuer à chercher la meilleure solution pour la protection de la langue française.

Éducation/formation – 650

Prêts et bourses – 658

Prêts et bourses pour étudiants (es) à temps partiel (1983)

Que le ministre de l'Éducation du Québec élargisse l'accès au Régime de prêts et bourses pour les étudiants(es) à temps partiel.

Déductibilité des intérêts sur prêts étudiants (1984)

Que le ministre des Finances déduise l'intérêt payé sur les prêts étudiants de l'impôt à payer par l'étudiant(e).

Aide sociale et obtention d'une bourse (1985)

Que le ministre de la Sécurité du revenu maintienne les prestations d'aide sociale après l'obtention d'une bourse d'étude et/ou d'un prêt.

Prêts étudiant - adoption d'une politique familiale de remboursement (adoption 2001 - reformuler en 2004)

Que le ministre de l'Éducation développe et adopte une politique familiale pour le remboursement des prêts étudiants des mères et des pères qui demeurent à la maison pour éduquer leurs jeunes enfants (0 à 6 ans) en gelant temporairement le capital et les intérêts de la dette.

Éducation/formation – 650

Divers – 659

- **Décentralisation**

Enseignement : décentralisation (garde des enfants dans leurs localités respectives) (1974)

Qu'à l'élémentaire, les classes soient jumelées dans les petites paroisses afin de garder le plus longtemps possible les jeunes étudiants dans leurs localités respectives.

Enseignement : décentralisation (polyvalente) (1974)

Qu'il effectue des études scientifiques pour vérifier l'opportunité d'un processus de décentralisation des polyvalentes.

Enseignement : décentralisation (voyagement) (1974)

Que le ministère prenne en considération le fait que le secondaire I et II puisse être fait dans une localité la plus proche de l'enfant et que l'on utilise les locaux devenus disponibles plutôt que de les obliger à voyager.

Commissions scolaires en milieu rural : liberté de garder leurs écoles élémentaires ouvertes (1975)

Qu'on laisse aux commissions scolaires qui le désirent la liberté de garder leurs écoles élémentaires ouvertes; qu'on offre à ces écoles tous les services que la commission scolaire dispense aux autres écoles.

Commissions scolaires en milieu rural : souplesse des normes (1975)

Que les paroisses rurales continuent d'être considérées comme des cas spéciaux où les normes sont plus flexibles.

- **Élections scolaires**

Élections des commissaires (1980)

Que tous les commissaires d'école soient élus pour 3 ans et ne puissent demeurer en fonction pour plus de 2 mandats consécutifs.

Restructuration scolaire (1983)

Qu'on maintienne le suffrage universel dans les commissions scolaires.

Éducation/formation – 650

Restructuration scolaire (1983)

Que le conseil des commissaires soit composé majoritairement de représentants de parents déjà élus dans les conseils d'école ou les conseils d'orientation (les conseils d'orientation devraient être composés majoritairement de parents).

Restructuration scolaire (1983)

Que l'autre partie des commissaires soit élue au suffrage universel pour l'ensemble du territoire de la commission scolaire.

Restructuration scolaire (1983)

Que tous les commissaires soient élus pour un maximum de deux mandats consécutifs de trois ans.

Restructuration scolaire (1983)

Que tous les commissaires élus au suffrage universel le soient en même temps un dimanche en octobre.

Restructuration scolaire (1983)

Qu'on prévoit un système de financement pour candidats(es) au prorata du nombre d'électeurs.

- ***Financement***

Subventions aux écoles privées : maintien (1977)

Que les écoles privées et les pensionnats soient maintenus comme par le passé et avec subventions du gouvernement.

Ticket modérateur (1994)

L'Afeas s'oppose à l'application de tout ticket modérateur dans les programmes universels.

- ***Gestion scolaire***

Suppléance dans les écoles : congés maladie non pris (1975)

Qu'à la fin de chaque année scolaire, les professeurs monnaient leurs congés de maladie non pris, et cela proportionnellement à leur salaire.

Éducation/formation – 650

Suppléance dans les écoles : professeurs animateurs à plein temps (1975)

Que des professeurs animateurs soient engagés à temps plein, au niveau des écoles secondaires et polyvalentes, afin d'assurer une suppléance aux professeurs absents. Ces professeurs animateurs pourraient animer un ou plusieurs groupes et leur salaire serait à même le budget de la suppléance.

Commissions scolaires : ratio maîtres élèves (1975)

Que le ministère fixe un nombre minimal et maximal pour que les commissions scolaires aient une plus grande latitude dans le ratio maîtres-élèves.

Commissions scolaires : ratio maîtres élèves (1975)

Qu'on laisse aux commissions scolaires, suivant leurs besoins, une plus grande souplesse d'action au niveau ratio maîtres élèves afin de revaloriser l'école publique et donne pleine satisfaction à l'élève et aux parents.

École : tutorat (1977)

Que des professeurs soient tuteurs d'un groupe afin qu'ils traitent nos adolescents comme des êtres humains et non pas comme des numéros.

Écoles : suppléance (1977)

Qu'une équipe de suppléants qualifiés soit mise en place

Que soient employées des fiches conçues par objectifs, en accord avec le manuel utilisé pour le cours et strictement réservées pour les périodes d'absences, de telle sorte que les étudiants intéressés seuls ou en groupe, puissent absorber le contenu qu'ils sont en droit de recevoir.

- ***Partage des pouvoirs***

Restructuration scolaire (1983)

Qu'on effectue un nouveau partage des pouvoirs des rôles et responsabilités tout en accordant plus de pouvoirs aux écoles sous la responsabilité de la commission scolaire.

Restructuration scolaire (1983)

Que chaque directeur relève de la commission scolaire de sa région et y réponde de sa gestion.

Restructuration scolaire (1983)

Que le ministre de l'Éducation et ses partenaires se concertent en vue d'un nouveau partage des pouvoirs.

Éducation/formation – 650

Restructuration scolaire (1983)

Que les conventions collectives soient assouplies et qu'elles soient respectueuses du projet éducatif.

Restructuration scolaire (1983)

Que chaque conseil d'orientation d'école ait les pouvoirs décisionnels pour élaborer et réaliser le projet éducatif.

Restructuration scolaire (1983)

Que chaque conseil d'orientation d'école soit formé d'une partie majoritaire de parents, du directeur, de représentants élus du personnel (professeurs, personnel non enseignant et de soutien), et, au secondaire, d'un représentant des étudiants.

Restructuration scolaire (1983)

Qu'on prévoit un budget de fonctionnement pour les conseils d'orientation.

- ***Ressources pour étudiants***

Logement étudiant (1978)

Que l'on fixe les tarifs des logements et des chambres pour étudiants, comme cela se fait en hôtellerie et que l'on en surveille la mise en application.

Pension pour étude versus pension transport (1991)

Que le ministre de l'Éducation, dans le cadre de la politique d'aide à la pension, enlève l'obligation de se loger hors de la résidence afin de transformer, au besoin, cette mesure d'aide à la pension en mesure d'aide au transport.

REER : éducation (1994)

Nous demandons aux deux gouvernements que les montants accumulés par une personne dans un REER puissent être appliqués à l'achat d'une formation pour cette personne, sans pénalité au niveau de l'impôt par un « crédit éducation ».

Taxe d'achat sur les volumes aux niveaux primaire et secondaire (2002)

Nous demandons aux ministres des Finances du Canada et du Québec d'abolir les taxes sur l'achat des volumes et de tout matériel exigés par une institution scolaire aux niveaux primaire et secondaire.

Éducation/formation – 650

- **Alimentation**

Alimentation dans les écoles : service d'un(e) diététicien(ne) (1974)

D'obliger chaque maison d'éducation de plus de 1 500 élèves qui possède une cafétéria d'avoir à son service un(e) diététicien(ne) qualifié(e) et payé(e) par le gouvernement et qui élaborera des menus équilibrés à prix modique et qui en surveillera l'exécution.

Alimentation dans les écoles : machines distributrices (1974)

D'éliminer les machines distributrices de liqueurs, de chips, de gâteaux, de chocolats... et de les remplacer par des machines de fruits, de jus de fruits et légumes.

Alimentation : mise en application des connaissances (1976)

Que le ministère de l'Éducation implante un programme gradué, rejoignant tous les jeunes inscrits à l'école élémentaire et secondaire et que les parents soient impliqués le plus possible par une méthodologie appropriée, afin qu'il y ait continuité entre les connaissances acquises et la mise en application au foyer. Cette information pourrait être dispensée par des nutritionnistes à l'emploi de toutes les commissions scolaires.

Alimentation à l'école (1979)

D'accorder aux commissions scolaires un budget supplémentaire qui leur permettrait de donner aux enfants durant l'avant-midi un lait au chocolat ou un jus de fruits.

L'obésité : machines distributrices (2005)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de légiférer afin de changer le contenu des machines distributrices dans les établissements de santé et d'éducation par les aliments santé.

- **Divers**

Interdiction de l'usage du tabac (2005)

Nous demandons au ministre de l'Éducation du Québec d'obliger les Commissions scolaires à se doter d'une politique interdisant l'usage du tabac sur tous les terrains appartenant aux écoles primaires et secondaires de leur territoire.